



Procédure de prud'hommes en appel

Par **BLANCO MATHILDE**, le **16/12/2017** à **14:57**

J'ai été licenciée et j'ai saisi les Prud'hommes !

Durant la procédure, j'ai appris que la Ste a été rachetée et a changé de nom!

Je n'ai pas été informée alors que je suis en procédure !

Je viens d'apprendre que cette Ste est en faillite et ma procédure qui est en appel n'est pas terminée !

Quels sont mes droits ? Ma procédure en appel est-elle toujours valable ?

J'ai adressé au Liquidateur ma créance !